



Accor doit négocier

Depuis le 6 octobre 2011, les 35 femmes de chambre de la société SIN&STES qui nettoient le NOVOTEL des Halles (groupe ACCOR) à Paris, sont en grève pour les revendications suivantes :

- attribution du 13e mois
- paiement des heures supplémentaires des gouvernantes
- attribution des indemnités de repas et de la prime de blanchissage aux femmes de chambre
- augmentation de salaire de 150 € bruts mensuels
- prime de vacances de 50 % du salaire mensuel
- prime de panier de 4 € à l'ensemble des salariés
- respect du droit d'expression des salariés et du libre choix de l'entreprise de nettoyage ou utilisatrice pour le droit de vote
- allègement de la charge de travail
- réorganisation du travail des équipiers
- refus de la mutation de la gouvernante générale
- paiement des jours de grève.

Les directions du NOVOTEL et de SIN&STES se « renvoient la balle », refusant d'ouvrir de véritables négociations.

Les revendications sont celles de tous les travailleurs et travailleuses des sociétés de nettoyage intervenant au sein du groupe ACCOR.

Aujourd'hui, la solidarité de tous est indispensable pour contraindre ACCOR à négocier et à « faire le ménage » parmi ses sous-traitants.

Exprimez votre solidarité avec les salariées du Novotel les Halles en envoyant des mail aux adresses suivantes :

Groupe Accor

- **Charlotte Thouvard**

Directeur de la Communication EMOA et des Relations Médias Monde, charlotte.thouvard@accor.com

-**Charlotte Bourgeois**

Responsable Communication Institutionnelle, charlotte.bourgeois@accor.com

Société Sin&Stes

- **Olivier Renard**

Directeur Commercial et Marketing ; Olivier.renard@elior.com

Syndicat CNT du Nettoyage

Octobre 2011